



Vous avez besoin d'aide pour accompagner certains de vos apprentis en difficultés ?
Vous souhaitez co-construire avec nous un accompagnement adapté à vos besoins ?

DISPOSITIF de PREVENTION du DECROCHAGE en APPRENTISSAGE

- **Apprentis d'Auteuil en Auvergne-Rhône-Alpes**

Fondation catholique reconnue d'utilité publique, Apprentis d'Auteuil accompagne chaque année 3 500 jeunes et familles fragilisés, au sein de 30 établissements et dispositifs répartis entre Rhône, Isère, Drôme, Savoie et Haute-Savoie. La mission d'Apprentis d'Auteuil est d'aider chaque enfant à **grandir en confiance**, de favoriser l'entrée des jeunes dans **la vie active** et de soutenir les parents dans leur **rôle éducatif**.

- **Le site Jean-Marie Vianney, pôle de remobilisation**

Implanté à La Côte-Saint-André en Nord-Isère, le site Jean-Marie Vianney est dédié à **l'insertion des 16-25 ans**. Il est composé d'une Maison d'Enfants à Caractère Social, d'un Foyer Jeunes Travailleurs, d'un Lycée Professionnel et d'une Ecole de Production.

Plusieurs formations y sont dispensées : 3 CAP (Maintenance des Bâtiments de Collectivités - Maintenance des Véhicules option cycles - Agent Polyvalent de Restauration) et une DIMA. Un dispositif de raccrochage de 9 semaines a été créé en 2016 **Sup de Pro**. Il aide les jeunes de plus de 16 ans à se réappropriier les compétences de base, se tester, construire un projet professionnel, s'orienter et se mobiliser sur une recherche de formation, d'apprentissage ou d'emploi.

Fort de son savoir-faire éducatif et de son expérience des jeunes en difficultés sociale et scolaire, le Lycée Professionnel a décidé de s'attacher à la **prévention du décrochage des apprentis**, en proposant l'intervention d'un éducateur au sein de structures en demande.

- **Le dispositif de prévention du décrochage des apprentis**

Pour qui ? Certains jeunes en CFA, MFR ou LP

- sont en difficultés sociales
- souffrent de délaissement familial, d'addictions
- présentent absentéisme, problèmes de comportement voire exclusions.

Les équipes pédagogiques des établissements de formation, les entreprises et les familles sont parfois démunies pour aider ces jeunes à se maintenir en formation.



Dans quel but ? Le dispositif de prévention du décrochage proposé par l'équipe de Jean-Marie Vianney est un **accompagnement socio-éducatif personnalisé** auprès des apprentis, afin de

- réduire le nombre de ruptures brutes de contrats d'apprentissage
- sécuriser le parcours de formation
- limiter les sorties sans possibilité de qualification ni d'orientation.

Par qui ? La prévention du décrochage est assurée par un **éducateur spécialisé d'Apprentis d'Auteuil**, qui

- porte une vision globale sur le jeune
- bénéficie d'un recul bienveillant avec « un pied dedans, un pied dehors » par rapport à l'établissement d'origine
- assure un suivi dans la durée.

C'est cette approche socio-éducative, en complémentarité des acteurs de l'établissement, qui permet de créer des liens de confiance avec le jeune pour mieux lever les freins à la poursuite de son apprentissage.

Comment ? L'équipe pédagogique de l'établissement **repère** les apprentis en risque de décrochage et les **oriente** auprès d'un éducateur spécialisé d'Apprentis d'Auteuil, qui intervient dans les murs de l'établissement tout au long de l'année scolaire.

Une quinzaine de jeunes peut être suivie sur une journée de présence. Plusieurs formules peuvent se cumuler :

- **Accompagnement individualisé**

L'éducateur

- évalue les différents registres de difficultés de chaque jeune (relations familiales, santé, mobilité, savoir-être, acquisition des codes sociaux et relations dans l'entreprise)
- accompagne individuellement le jeune dans la restauration de son lien avec son établissement
- fait de la médiation avec l'entreprise qui l'accueille mais aussi sa famille
- oriente le jeune vers des acteurs de droit commun si besoin (relais sociaux, santé, suivi psychologique, ...).

- **Accompagnement collectif**

L'éducateur anime des ateliers collectifs pour accompagner les jeunes sur

- la connaissance de soi et la confiance en soi
- la connaissance du monde du travail
- la connaissance de l'environnement.



Contacts

> Cristilla DELATTRE – chargée de développement du dispositif
Tél 06 69 65 36 82 / cristilla.delattre@apprentis-auteuil.org

> Isabelle PINEAU – directrice LPP J.-Marie Vianney
04 74 20 22 30 / isabelle.pineau@apprentis-auteuil.org

Informations : <http://jeanmarievianney.apprentis-auteuil.org/raccrochage>

